



**Quimperlé  
 Communauté  
 Kemperle  
 Kumuniezh**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 10 mars 2022, s'est réuni le 17 mars 2022 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

**Nombre de conseillers :**  
**En exercice :** 52  
**Présents :** 46 jusqu'à 19h20, 47 jusqu'à 20h30, 46 jusqu'à 20h40, puis 45  
**Votants :** 51  
**Secrétaire de séance :** Florence PENCHE

**CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :**

**ARZANO :** Marie-Françoise LE ROCH  
**BANNALEC :** Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Denis BARGUIL, Guy DOEUFF, Martine PRIMA  
**BAYE :** Pascal BOZEC  
**CLOHARS-CARNOËT :** Jacques JULOUX, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA  
**GUILLIGOMARC'H :** Alain FOLLIC  
**LE TRÉVOUX :** Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ  
**LOCUNOLÉ :** Corinne COLLET  
**MELLAC :** Franck CHAPOULIE, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT  
**MOËLAN-SUR-MER :** Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN  
**QUERRIEN :** Stéphane CADO, Patricia ECK  
**QUIMPERLÉ :** Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Patrick TANGUY, Gérard JAMBOU, Pascale DOUINEAU, Marie-Madeleine BERGOT, Danièle BROCHU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN  
**RÉDÉNÉ :** Yves BERNICOT (départ à 20h30), Leslie COLLINS  
**RIEC-SUR-BÉLON :** Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE (arrivée à 19h20-départ à 20h40), Vincent PENNOBER, Florence PENCHE  
**SAINT-THURIEN :** Michel CHARPENTIER  
**SCAËR :** Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Danielle LE GALL, Jean-François LE MAT  
**TRÉMÉVÉN :** Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

**ABSENTS EXCUSES :**

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Isabelle MOIGN (MOELAN), Michel FORGET (QUIMPERLE), Lorette ROBERT-ROCHER (REDENÉ)

**POUVOIRS :**

Jean-Luc EVENNOU (ARZANO) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)  
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)  
 Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Franck BERTHET (MOELAN)  
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)  
 Yves BERNICOT (REDENE) a donné pouvoir à Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO)  
 Aude MARSILLE (RIEC) a donné pouvoir à Florence PENCHE (RIEC) jusqu'à 19h20, puis à partir de 20h40

DCC2022-025

**POLITIQUE PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES**  
**2 - FINANCES**

**Vote des budgets primitifs 2022 (annexe)**

**Budget principal**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
D 011	Charges à caractère général	6 215 620	5 006 359	6 121 700
D 012	Charges de personnel et frais assimilés	10 178 900	9 558 229	10 626 100
D 65	Autres charges de gestion courante	9 283 500	8 931 429	10 009 800
D 014	Atténuations de produits	8 742 900	8 742 464	8 558 300
D 022	Dépenses imprévues	158 000	0	150 000
D 023	Virement à la section d'investissement	4 865 703	0	3 232 080
D 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 812 200	1 805 285	2 210 700
D 66	Charges financières	172 200	146 669	158 600
D 67	Charges exceptionnelles	739 000	718 803	656 100
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>42 168 023</b>	<b>34 909 238</b>	<b>41 723 380</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
R 013	Atténuations de charges	335 100	400 160	332 900
R 70	Produits des services	2 054 300	1 912 387	2 277 550
R 74	Dotations, subventions et participations	8 401 500	8 029 621	8 784 999
R 75	Autres produits de gestion courante	49 900	49 930	36 100
R 002	Résultat de fonctionnement reporté	6 453 723	6 453 723	4 086 631
R 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	38 200	18 141	38 400
R 73	Impôts et taxes	24 824 000	25 047 693	26 155 700
R 77	Produits exceptionnels	11 300	22 848	11 100
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>42 168 023</b>	<b>41 934 502</b>	<b>41 723 380</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
D 20	Immobilisations incorporelles	704 789	156 993	525 860
D 204	Subventions d'équipements versées	6 258 300	3 596 510	6 978 400
D 21	Immobilisations corporelles	2 375 154	776 730	2 628 200
D 23	Immobilisations en cours	2 071 400	1 024 197	2 512 500
D 26	Immobilisations financières	5 000	5 000	0
D 27	Autres immobilisations financières	173 000	0	173 000
R 4581	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	181 800	113 229	32 800
D 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	311 816	311 816	1 247 957
D 020	Dépenses imprévues	150 000	0	150 000
D 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	38 200	18 141	38 400
D 041	Opérations patrimoniales	79 700	78 748	80 700
D 16	Emprunts et dettes assimilées	662 200	662 111	608 300
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>13 011 358</b>	<b>6 743 474</b>	<b>14 976 117</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
R 10	Dotations, fonds divers et réserves	2 383 778	3 056 397	3 138 633
R 13	Subventions d'investissement	1 419 900	342 652	1 014 500
R 27	Autres immobilisations financières	7 000	8 750	7 000
R 4582	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	181 800	42 358	32 800
R 021	Virement de la section de fonctionnement	4 865 703	0	3 232 080
R 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 812 200	1 805 285	2 210 700
R 041	Opérations patrimoniales	79 700	78 748	80 700
R 23	Immobilisations en cours	101 000	161 327	0
R 16	Emprunts et dettes assimilées	2 160 278	0	5 259 704
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>13 011 358</b>	<b>5 495 517</b>	<b>14 976 117</b>

## Budget annexe immobilier économique

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre D 011	Charges à caractère général	139 000	87 509	166 100
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	5 000	0	5 000
chapitre D 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	149 800	32 877	153 200
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	68 521	0	162 700
chapitre D 022	Dépenses imprévues	10 000	0	10 000
chapitre D 002	Résultat de fonctionnement reporté	6 579	6 579	0
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>378 900</b>	<b>126 964</b>	<b>497 000</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	0	79 100	0
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	53 900	51 715	73 600
chapitre R 77	Produits exceptionnels	141 000	90 080	249 400
chapitre R 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	184 000	6 433	174 000
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>378 900</b>	<b>227 327</b>	<b>497 000</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
D 16	Emprunts et dettes assimilées	5 000	3 040	1 800
D 20	Immobilisations incorporelles	0	0	15 000
D 21	Immobilisations corporelles	71 600	9 399	18 000
D 23	Immobilisations en cours	953 700	294 882	277 000
D 020	Dépenses imprévues	50 000	0	20 000
D 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	184 000	6 433	174 000
D 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 788 124	2 788 124	2 664 375
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 052 424</b>	<b>3 101 878</b>	<b>3 170 175</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre R 10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	100 364
chapitre R 13	Subventions d'investissement	462 700	400 323	30 000
chapitre R 16	Emprunts et dettes assimilées	3 361 402	4 303	2 723 911
chapitre R 021	Virement de la section de fonctionnement	68 521	0	162 700
chapitre R 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	159 800	32 877	153 200
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 052 424</b>	<b>437 503</b>	<b>3 170 175</b>

**Budget annexe Zones d'activités**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre D 011	Charges à caractère général	334 300	188 546	416 500
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	1 000	922	1 000
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	667 855	0	629 500
chapitre D 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	21 400	21 330	20 000
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	10 000	0	0
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 034 555</b>	<b>210 799</b>	<b>1 067 000</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

QUIMPERLE COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 22/03/2022

Reçu en préfecture le 22/03/2022

Affiché le

ID : 029-242900694-20220317-2022\_025B-DE

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre R 70	Produits des services	511 255	401 698	539 200
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	4 400	35 462	11 400
chapitre R 77	Produits exceptionnels	518 900	518 900	516 400
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 034 555</b>	<b>956 061</b>	<b>1 067 000</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	66 500	15 144	72 700
chapitre D 21	Immobilisations corporelles	397 000	16 140	181 900
chapitre D 23	Immobilisations en cours	162 000	76 314	455 500
chapitre D 001	Solde d'investissement reporté	3 378 277	3 378 277	3 327 342
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 003 777</b>	<b>3 485 875</b>	<b>4 037 442</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
R 10	Dotations, fonds divers et réserves	137 202	137 202	745 262
R 021	Virement de la section de fonctionnement	667 855	0	629 500
R 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 400	21 330	20 000
R 16	Emprunts et dettes assimilées	3 177 320	0	2 642 680
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 003 777</b>	<b>158 532</b>	<b>4 037 442</b>

**Budget annexe Mobilités**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre D 011	Charges à caractère général	4 743 500	4 605 728	4 848 800
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	52 000	52 000	166 200
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	141 800	132 137	150 000
chapitre D 022	Dépenses imprévues	11 313	0	10 000
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	79 536	0	6 863
chapitre D 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	64 500	64 484	136 500
chapitre D 66	Charges financières	600	537	800
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	147 300	143 739	0
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 240 548</b>	<b>4 998 625</b>	<b>5 319 163</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre R 70	Produits des services	9 000	9 250	13 000
chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	2 636 000	2 636 000	2 620 100
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	35 000	35 000	35 000
chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	132 448	132 448	216 194
chapitre R 73	Impôts et taxes	2 424 700	2 416 774	2 431 869
chapitre R 77	Produits exceptionnels	3 400	3 400	3 000
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 240 548</b>	<b>5 232 873</b>	<b>5 319 163</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	11 400	7 056	4 300
chapitre D 21	Immobilisations corporelles	231 100	80 201	180 000
chapitre D 16	Emprunts et dettes assimilées	37 500	37 500	50 000
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>280 000</b>	<b>124 757</b>	<b>234 300</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre R 10	Dotations, fonds divers et réserves	73 302	73 302	15 245
chapitre R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	62 662	62 662	75 692
chapitre R 021	Virement de la section de fonctionnement	79 536	0	6 863
chapitre R 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	64 500	64 484	136 500
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>280 000</b>	<b>200 449</b>	<b>234 300</b>

**Budget annexe SITC**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre D 011	Charges à caractère général	425 700	409 098	440 300
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	522 500	522 203	632 100
chapitre D 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	151 600	151 500	190 100
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	500	2	500
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	2 500	233	2 500
chapitre D 022	Dépenses imprévues	5 000	0	5 000
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	5 000	0	0
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 112 800</b>	<b>1 083 036</b>	<b>1 270 500</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre R 013	Atténuations de charges	3 000	2 715	3 000
chapitre R 70	Produits des services	1 109 800	1 256 744	1 267 500
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	0	1	0
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 112 800</b>	<b>1 259 460</b>	<b>1 270 500</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre D 21	Immobilisations corporelles	540 000	258 407	526 000
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>540 000</b>	<b>258 407</b>	<b>526 000</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	67 711	67 711	14 152
chapitre R 021	Virement de la section de fonctionnement	5 000	0	0
chapitre R 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	151 600	151 500	190 100
chapitre R 10	Dotations, fonds divers et réserves	53 348	53 348	176 424
chapitre R 16	Emprunts et dettes assimilées	262 341	0	145 324
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>540 000</b>	<b>272 560</b>	<b>526 000</b>

## Budget annexe Eau Régie

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre D 011	Charges à caractère général	1 477 800	1 460 964	1 672 200
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 343 400	1 944 194	2 369 200
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	63 500	34 191	62 600
chapitre D 66	Charges financières	145 000	96 891	131 300
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	100 000	85 136	37 000
chapitre D 014	Atténuations de produits	669 000	1 036 624	765 000
chapitre D 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 548 600	1 548 567	1 599 200
chapitre D 022	Dépenses imprévues	0	0	50 000
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	27 700	0	530 200
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 375 000</b>	<b>6 206 567</b>	<b>7 216 700</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre R 013	Atténuations de charges	15 000	18 460	22 300
chapitre R 70	Produits des services	5 875 800	5 967 602	6 824 600
chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	0	146	1 800
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	10 000	29 579	55 600
chapitre R 77	Produits exceptionnels	10 000	9 146	10 000
chapitre R 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	464 200	464 185	302 400
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 375 000</b>	<b>6 489 118</b>	<b>7 216 700</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
D 16	Emprunts et dettes assimilées	389 400	354 210	382 300
D 20	Immobilisations incorporelles	320 000	38 126	183 000
D 21	Immobilisations corporelles	1 915 000	454 629	581 600
D 23	Immobilisations en cours	1 448 000	1 944 387	3 074 059
D 020	Dépenses imprévues	117 420	0	0
D 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	464 200	464 185	302 400
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 654 020</b>	<b>3 255 537</b>	<b>4 523 359</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
R 10	Dotations, fonds divers et réserves	113 985	113 985	136 512
R 13	Subventions d'investissement	162 000	0	153 500
R 16	Emprunts et dettes assimilées	229 016	0	1 024 940
R 021	Virement de la section de fonctionnement	27 700	0	530 200
R 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 548 600	1 548 567	1 599 200
R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 572 718	2 572 718	1 079 008
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 654 020</b>	<b>4 235 271</b>	<b>4 523 359</b>

**Budget annexe Eau DSP**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre D 011	Charges à caractère général	25 400	23 132	18 700
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	20 000	180	30 000
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	18 000	0	18 000
chapitre D 66	Charges financières	3 000	0	0
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	230 000	4 227	235 000
chapitre D 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	430 200	429 965	435 800
chapitre D 022	Dépenses imprévues	20 000	0	20 000
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	2 897 743	0	3 477 903
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 644 343</b>	<b>457 504</b>	<b>4 235 403</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre R 70	Produits des services	1 107 000	1 065 231	1 107 000
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	15 000	52 678	24 000
chapitre R 77	Produits exceptionnels	0	0	900
chapitre R 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	125 800	125 698	119 800
chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	2 396 543	2 396 543	2 983 703
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 644 343</b>	<b>3 640 151</b>	<b>4 235 403</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	18 000	8 430	37 000
chapitre D 21	Immobilisations corporelles	865 000	36 434	180 000
chapitre D 23	Immobilisations en cours	600 000	748 971	1 011 000
chapitre D 020	Dépenses imprévues	50 000	0	50 000
chapitre D 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	125 800	125 698	119 800
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 658 800</b>	<b>919 533</b>	<b>1 397 800</b>



**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre R 10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	198 945
chapitre R 021	Virement de la section de fonctionnement	2 897 743	0	3 477 903
chapitre R 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	430 200	429 965	435 800
chapitre R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 030 921	3 030 921	2 541 352
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>6 358 864</b>	<b>3 460 885</b>	<b>6 654 000</b>

**Budget annexe Assainissement Régie**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre D 011	Charges à caractère général	1 933 000	1 915 616	2 205 600
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	964 007	499 929	1 521 700
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	85 000	55 022	60 500
chapitre D 66	Charges financières	195 000	188 109	195 000
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	40 000	32 507	34 000
chapitre D 014	Atténuations de produits	80 000	0	80 000
chapitre D 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 633 700	1 633 575	1 719 100
chapitre D 022	Dépenses imprévues	20 000	0	50 000
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	11 498	0	92 910
chapitre D 002	Résultat de fonctionnement reporté			9 090
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 962 205</b>	<b>4 324 757</b>	<b>5 967 900</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
chapitre R 013	Atténuations de charges	35 000	29 140	30 000
chapitre R 70	Produits des services	4 180 705	3 620 228	5 044 400
chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	40 000	19 967	116 800
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	12 000	11	16 500
chapitre R 77	Produits exceptionnels	50 000	1 930	117 100
chapitre R 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	644 500	644 391	643 100
chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	0	0	0
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 962 205</b>	<b>4 315 667</b>	<b>5 967 900</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
D 16	Emprunts et dettes assimilées	791 500	764 330	746 500
D 20	Immobilisations incorporelles	454 703	115 255	96 000
D 21	Immobilisations corporelles	923 862	789 543	1 018 400
D 23	Immobilisations en cours	1 911 870	611 571	1 978 000
D 020	Dépenses imprévues	43 750	0	50 000
D 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	644 500	644 391	643 100
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 770 185</b>	<b>2 925 090</b>	<b>4 532 000</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Code	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
R 10	Dotations, fonds divers et réserves	190 460	190 460	0
R 13	Subventions d'investissement	1 145 653	756 154	412 600
R 16	Emprunts et dettes assimilées	219 747	2 250	1 080 915
R 021	Virement de la section de fonctionnement	11 498	0	92 910
R 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 633 700	1 633 575	1 719 100
R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 569 126	1 569 126	1 226 475
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 770 185</b>	<b>4 151 565</b>	<b>4 532 000</b>

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER les budgets primitifs au titre de l'année 2022

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE les budgets primitifs au titre de l'année 2022

ADOPTÉ par :

**48 voix POUR**

**2 abstentions**

**CLOHARS** : Loïc PRIMA

**MELLAC** : Christophe LESCOAT

**1 voix CONTRE**

**QUIMPERLE** : Eric SAINTILAN

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Sébastien MIOSSEC



Envoyé en préfecture le 22/03/2022

Reçu en préfecture le 22/03/2022

Affiché le

ID : 029-242900694-20220317-2022\_025B-DE



**Quimperlé**  
**Communauté**  
Kemperle  
Kumuniezh

Conseil communautaire du 17 mars 2022

# NOTE SUR LE BUDGET PRIMITIF 2022

## Table des matières

INTRODUCTION .....	3
BUDGET PRINCIPAL .....	3
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT .....	4
LES CHARGES A CARACTERE GENERAL .....	4
LES CHARGES DE PERSONNEL.....	4
LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE.....	5
LES ATTENUATIONS DE PRODUITS .....	6
LES AUTRES CHAPITRES DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT .....	6
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	6
LES PRODUITS DES SERVICES.....	7
LES PRODUITS FISCAUX .....	7
LES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS .....	8
LES AUTRES CHAPITRES DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....	8
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	8
LES FONDS DE CONCOURS .....	8
LES DEPENSES D'EQUIPEMENT.....	9
LES AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT .....	9
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT .....	9
LES BUDGETS ANNEXES.....	10
BUDGET ANNEXE MOBILITES .....	10
BUDGET ANNEXE SITC .....	10
BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES.....	10
BUDGET ANNEXE IMMOBILIER ECONOMIQUE .....	10
BUDGET ANNEXE EAU REGIE.....	11
BUDGET ANNEXE DSP EAU .....	11
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE .....	12
LA DETTE.....	12

## INTRODUCTION

Le présent document a pour vocation d'expliquer et de détailler le budget primitif 2022. Il reprend la quasi-totalité des éléments présentés lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 3 février 2022.

Le budget consolidé 2022 (budget principal + 7 budgets annexes) atteint 67,3 M€ en fonctionnement et 38,7 M€ en investissement, soit un total de 105,95 M€ contre 103,1 M€ au budget 2021 (dépenses du budget primitif après décisions modificatives et y compris reprises des résultats 2020). Les recettes sont supérieures aux dépenses (100,7 M€), le budget Eau DSP étant proposé en suréquilibre en section d'investissement.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Budget principal	14 976 117	41 723 380	56 699 497
Immobilier économique	3 170 175	497 000	3 667 175
Mobilités	234 300	5 319 163	5 553 463
Régie assainissement	4 532 000	5 967 900	10 499 900
Zones d'activités	4 037 442	1 067 000	5 104 442
SITC	526 000	1 270 500	1 796 500
DSP Eau	6 654 000	4 235 403	5 633 203
Régie Eau	4 523 359	7 216 700	11 740 059
<b>TOTAL</b>	<b>38 653 393</b>	<b>67 297 046</b>	<b>105 950 439</b>

Comme annoncé lors du débat d'orientations budgétaires, le budget 2022 se caractérise par les éléments suivants :

- Une dégradation de l'épargne en 2021 après l'année Covid qui réduit le résultat reporté au budget 2022
- Les conséquences financières de la crise sanitaire et le soutien aux acteurs du territoire
- Une hausse conjoncturelle forte des recettes fiscales attendues
- Une réinterrogation des politiques communautaires engagée en 2021
- L'amplification des actions en faveur des solidarités (startijenn zo, l'Autre Marché, accompagnement du handicap...)
- Le lancement des grands projets d'investissement du mandat retardés par le contexte sanitaire (conservatoire, aménagement d'une nouvelle zone d'activités, Maison de l'habitat et de l'eau...)

Sauf indication contraire, les évolutions présentées le sont de BP2021 à BP2022 et non de CA2021 à BP2022.

## BUDGET PRINCIPAL

Pour 2022, le budget principal s'équilibre à 41 723 380 € en fonctionnement et à 14 976 917 € en investissement.

L'autofinancement prévisionnel, composé du virement de la section de fonctionnement et des dotations aux amortissements et hors reprise du résultat 2021, s'élève à 1,36 M€ contre 0,22 M€ au BP2021 (hors reprise du résultat 2020).

## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Hors virement à la section d'investissement et dotations aux amortissements, les dépenses de fonctionnement progressent de +2,2%, soit +790 K€ par rapport au BP2021.

## LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

Elles diminuent de -1,5%, soit une baisse de 94 K€, par rapport au BP2021 pour s'établir à 6 121 700 €, cette baisse est toutefois à nuancer puisque 113 K€ de crédits liés à l'informatique en nuage ont été transférés au chapitre 65.

Ce chapitre se concentre à plus de 61% (3,76 M€) sur 7 articles comptables liés à l'énergie (gaz, électricité, carburant pour 742 K€), aux contrats de prestations et de maintenance (2,55 M€), à l'alimentation (ALSH principalement pour 268 K€) et aux études (199 K€).

Près de 40% des charges à caractère général sont portées par le pôle technique.

## LES CHARGES DE PERSONNEL

Elles progressent de +4,4%, en hausse de 447 K€, par rapport au BP2021 pour s'établir à 10 626 100 €.

	PRINCIPAL
BP2021	10 178 900
CA2021	9 558 229
CREATIONS "PERMANENTES"	54 916
EFFETS ANNEE PLEINE	432 548
RENFORTS PONCTUELS	161 762
EVOLUTIONS DE POSTES	1 800
FINS DE CONTRATS	-120 573
MESURES COLLECTIVES	329 463
ALEAS et GVT 2%	208 363
<b>BP2022 calculé</b>	<b>10 626 508</b>
<b>BP2022 proposé</b>	<b>10 626 100</b>

Les effets année pleine des recrutements intervenus en 2021 représentent une augmentation de 433 K€, les mesures collectives (revalorisation des régimes indemnitaires, assurances du personnel, ...) +329 K€, les renforts ponctuels +162 K€, les créations de postes + 55 K€.

Le GVT (glissement vieillesse technicité estimé à +1%) et les aléas (1%) représentent une hausse de 208 K€.

Les effectifs de Quimperlé Communauté vont poursuivre leur croissance maîtrisée et ciblée au regard des orientations politiques de ce nouveau mandat avec une volonté de renforcer en proximité la gestion en régie des services publics communautaires mais aussi, et surtout, afin de développer de nouveaux services ou consolider l'action communautaire autour des transitions écologiques et solidaires.

La masse salariale 2022 intégrera peu de nouveaux recrutements :

- Chargé de mission handicap
- Chargé de mission économie circulaire
- Technicien informatique

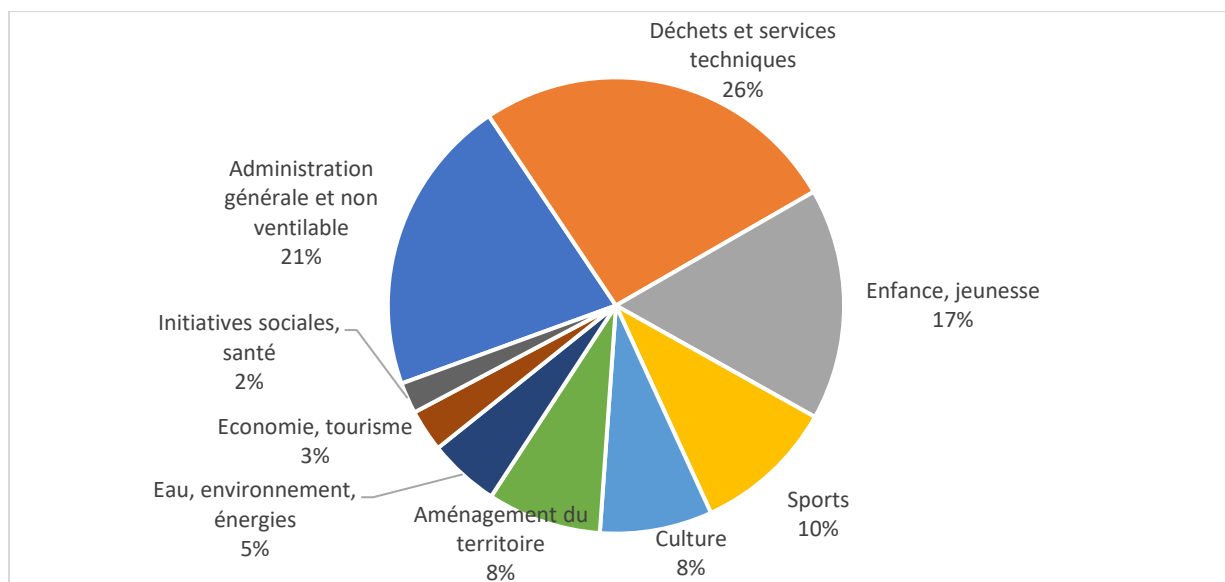
Ces dépenses nouvelles seront pour partie financées par de nombreux partenaires (Etat/Département/Région/CAF/ADEME/Agence de l'Eau...).

### Les mesures collectives :

Régime indemnitaire	160 800
Revalorisation catégorie C (Loi)	43 600
Déprécarisation des postes	25 000
Avancement accéléré Cat. C	19 200
Prime inflation	19 000
Assurance statutaire, CNAS, Médecine professionnelle	18 970
Révision organigramme cible	16 800
Enveloppe stagiaires	16 493
Forfait Mobilité, Taxe d'apprentissage	9 600
<b>TOTAL</b>	<b>329 463</b>

NB : hors budgets annexes

### REPARTITION DES DEPENSES DE PERSONNEL 2022 PAR SERVICE



### LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Elles progressent de +7,8%, en hausse de 726 K€, par rapport au BP2021 pour s'établir à 10 009 800 €.

Cette évolution s'explique essentiellement par les augmentations suivantes :

1. VALCOR : +306 K€ (incinérations, déchetteries, prestations à la carte 2021 + 2022)
2. Economie : +250 K€ (Pass commerce)
3. Energies et aides aux particuliers : +154 K€
4. Transfert des dépenses d'informatique « cloud » du chapitre 011 : +113 K€

42% de ce chapitre (4,2 M€) est consacré au VALCOR pour le traitement et l'incinération des déchets et 15% au SDIS (1,49 M€).

Concernant le VALCOR, la part incinération progresse de +1,65% (+15 K€) et la part déchetteries de +15% (+182 K€).

Ce chapitre peut se décomposer de la façon suivante :

	<b>BP 2022</b>
VALCOR	4 178 300
Associations, particuliers et autres partenaires de droit privé	2 776 100
SDIS	1 498 300
Budget annexe mobilités	782 000
Élus (indemnités, cotisations, formations)	260 000
CIAS	217 800
Informatique en nuage	112 700
Autres participations statutaires	114 600
Fonds de concours aux communes (fonctionnement)	53 000
<b>TOTAL Chapitre 65</b>	<b>10 009 800</b>

### LES ATTENUATIONS DE PRODUITS

Ce chapitre regroupe les différents reversements en fonctionnement aux communes (AC, DSC principalement) ainsi que le FNGIR<sup>1</sup> (fonds national de garantie individuelle des ressources mis en place en 2010 lors de la suppression de la taxe professionnelle).

Il intègre aussi le reversement de 25% du produit de l'IFER éolienne à la commune de Scaër.

Ce chapitre diminue de -2,1% (-185 K€) pour s'établir à 8 558 300 €. Cette baisse s'explique par le transfert de charges de la gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) ainsi que par l'imputation des refacturations des services communs (ADS, informatique, prévention des risques professionnels) sur les attributions de compensation.

### LES AUTRES CHAPITRES DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les crédits pour dépenses imprévues sont fixés à 150 K€.

Les dotations aux amortissements progressent de 398 K€ pour atteindre 2,21 M€.

Les charges financières sont prévues à hauteur de 159 K€.

Les charges exceptionnelles passent de 739 K€ au BP 2021 à 656 K€ (subventions d'équilibre aux budgets annexes ZAE et immobilier économique).

### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Hors reprise du résultat N-1, les recettes de fonctionnement augmentent de +5,4%, soit +1,9 M€, par rapport au BP2021. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des produits fiscaux.

<sup>1</sup> Le FNGIR permet de neutraliser les écarts de produits entre l'ancienne taxe professionnelle et les différentes recettes qui l'ont remplacée (CVAE, CFE, TH, FB, FNB, TACSOM, IFER). Ces nouveaux produits étant supérieurs à l'ancienne taxe professionnelle, Quimperlé communauté reverse la différence au fonds national de garantie pour 1,06 M€.

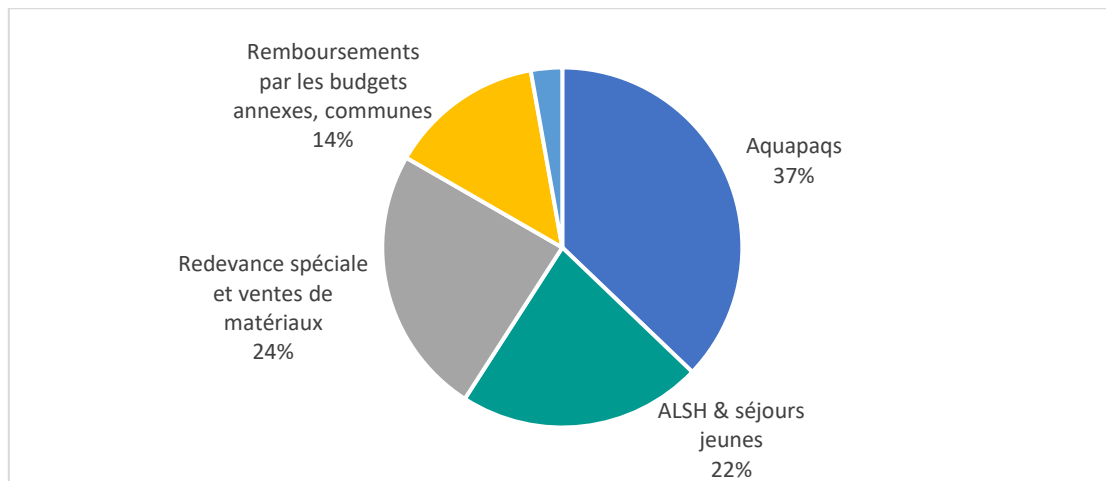


## LES PRODUITS DES SERVICES

Ils augmentent de 10,9% (+223 K€) par rapport au BP2021 pour s'établir à 2 277 550 €.

Cette hausse s'explique par une hypothèse de reprise de l'activité des services après la crise sanitaire et par des effets liés à l'optimisation des tarifs dans le cadre notamment de la réinterrogation des politiques communautaires.

Les produits des services représentent 6,1% des recettes de fonctionnement (hors résultat reporté).



## LES PRODUITS FISCAUX

Les produits fiscaux augmentent de 5,4%, soit +1,33 M€ par rapport au BP2021 pour s'établir à 26 155 700 €.

La fiscalité représente 70% des recettes réelles de fonctionnement du budget 2022. Aucune augmentation de taux n'est prévue en 2022.

A la date de rédaction de cette note, les bases d'imposition prévisionnelles 2022 n'ont pas été communiquées par les services de l'Etat.

- L'actualisation forfaitaire des valeurs locatives est de +3,4% en 2022. Elle est calculée selon l'évolution de l'inflation entre novembre 2020 et novembre 2021. Elle s'applique aux bases de TH, FB ménages, TEOM et foncier non bâti principalement.
- Une partie des recettes fiscales de la communauté dépend de l'évolution de la TVA nationale. La crise sanitaire a fait chuter la consommation, donc la TVA nationale, en 2021. Il y aura donc un effet rebond important en 2022 de l'ordre de +5,5%. Un effet plus modéré est attendu en 2023 (+3%).
- Une autre partie des recettes fiscales de 2022 dépend de l'évolution de la valeur ajoutée des entreprises du territoire en 2021 (CVAE). La crise sanitaire n'a pas affecté (globalement) nos entreprises soumises à la CVAE en 2021. Son montant nous a été notifié pour 2022, elle augmentera de +8%.
- Pour la CFE, une estimation des bases d'évolution pour 72% de nos entreprises, a été communiquée par la DDFIP. Elles progresseraient de +2,8 % en 2022 (évolution physique).
- Quimperlé communauté a voté (en 2021) une augmentation de la TASCOM de 5% par an à partir de 2022.

	BP2021	CA2021	BP2022	Evolution BP2022/CA2021 1 en %	Evolution BP2022/CA2021 1 en €
Produit TVA transféré	7 922 100	7 941 402	8 378 200	5,5%	436 798
TEOM	7 209 100	7 218 353	7 505 400	4,0%	287 047
CFE	3 666 800	3 748 996	3 868 800	3,2%	119 804
CVAE	2 505 100	2 520 370	2 723 000	8,0%	202 630
TH	1 461 000	1 504 727	1 571 500	4,4%	66 773
TASCOM	750 600	750 651	788 200	5,0%	37 549
FB	421 900	419 984	437 000	4,1%	17 016
IFER	413 000	420 602	429 000	2,0%	8 398
TAFNB	51 700	55 719	56 200	0,9%	481
FNB	51 400	51 397	53 100	3,3%	1 703
Rôles complémentaires	75 000	27 453	0	-100,0%	-27 453
Rôles supplémentaires	46 300	32 368	0	-100,0%	-32 368
Attributions de compensation	0	45 349	45 300	-0,1%	-49
Taxe de séjour	250 000	310 392	300 000	-3,3%	-10 392
<b>TOTAL Impôts et taxes</b>	<b>24 824 000</b>	<b>25 047 763</b>	<b>26 155 700</b>	<b>4,4%</b>	<b>1 107 937</b>

La taxe d'enlèvement des ordures ménagère devrait progresser de +4% (effet bases), ce qui à taux constant, génèrera un produit supplémentaire de 287 K€.

La taxe de séjour est attendue en hausse de 50 K€ à 300 K€. En 2021, elle a retrouvé son niveau d'avant crise avec un produit de 310 K€.

#### LES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Ce chapitre progresse de +383 K€ (+4,6%) par rapport au BP2021.

Cette augmentation s'explique par des financements CAF plus importants sur le secteur enfance jeunesse ainsi que des aides sur les politiques énergie (ADEME, SARE).

La DGF, qui représente 42% du chapitre (3,67 M€) diminuerait légèrement de 86 K€ (-20 K€ de CA2021 à BP2022).

#### LES AUTRES CHAPITRES DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les atténuations de charges (chapitre 013 : remboursements sur rémunérations) sont proposées à 333 K€.

Les autres produits de gestion courante (loyers et produits divers) diminuent légèrement de 13 K€.

#### LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'établissent à 14 976 117 € dont 6 978 400 € de fonds de concours et 5 666 560 € de dépenses d'équipement.

Elles étaient prévues à hauteur de 13 011 358 € au BP2021.

#### LES FONDS DE CONCOURS

Ils atteignent 6 978 400 € contre 6 258 300€ au BP 2021.

42% de cette somme, soit 2,95 M€, est affecté au très haut débit (MEGALIS).

Une enveloppe de 1 M€ est affectée au logement HLM (contre 536 K€ au BP2021).

Pour les communes, les enveloppes inscrites au titre des fonds de concours 2022 sont les suivantes :

	<b>BP 2022</b>
Lecture publique	484 100
Musiques et danses	3 000
Equipements sportifs	112 400
Santé	100 000
Energies	320 000
Points de collecte déchets	70 000
Commerce	97 400
Ports	36 100
Schéma vélo	200 000
Patrimoine	119 000
Déconstruction - Reconstruction	602 100
Autres	305 200
<b>TOTAL</b>	<b>2 449 300</b>

### LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

Les dépenses d'équipement atteignent 5 666 560 € contre 5 151 343 € au BP 2021.

Les principaux projets inscrits pour 2022 sont les suivants :

	<b>BP 2022</b>
Conservatoire de musique et danse	907 800
Déchets	892 000
L'Autre marché	665 000
Bâtiments communautaires, acquisitions foncières, informatique	626 500
Aquapaqs	490 000
Energies et maison de l'habitat	421 000
ALSH	332 000
Jardins de Kerbellec	250 000
Gestion des eaux pluviales urbaines	201 000
PLUi et SCOT	123 000

### LES AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le remboursement du capital des emprunts est inscrit pour 608 300 €, les dépenses imprévues sont fixées à 150 000 € et les autres immobilisations financières à 173 000 €.

Ces derniers crédits consistent d'une part en un apport en compte courant d'associé à la SPL bois énergie pour 110 K€ (remboursable en 1 fois en N+2) et d'autre part au versement du solde de la participation au fonds de résistance régional mis en place par la Région l'an passé dans le cadre de la crise sanitaire.

### LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement et les réserves couvriront 56% des dépenses (8,46 M€), les subventions et le FCTVA 8% (1,2 M€). Un emprunt d'équilibre est prévu à hauteur de 5,26 M€.

## LES BUDGETS ANNEXES

### BUDGET ANNEXE MOBILITES

Il s'équilibre, pour 2022, à 5 319 163 € en fonctionnement et à 234 300 € en investissement.

La contribution au titre de la DSP est inscrite pour 4,7 M€. Les primes à l'acquisition de VAE sont prévues à hauteur de 60 K€.

Concernant le versement mobilités, il est prévu en légère hausse en 2022 à 2,48 M€ (contre 2,42 M€ au CA2021). Il convient de noter que ce versement n'a été que peu impacté par la crise sanitaire.

La participation du budget principal est fixée à 782 K€.

### BUDGET ANNEXE SITC

Il s'équilibre, pour 2022, à 1 270 500 € en fonctionnement et à 526 000 € en investissement.

Trois nouvelles communes pourraient intégrer le SITC en 2022 (Riec, Moëlan et Le Trévoux) en raison de leur retrait du syndicat de travaux de Rosporden.

Des discussions sont en cours afin de définir les modalités d'intégration.

Cela entrainerait du chiffre d'affaires supplémentaire mais aussi des dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Les investissements envisagés comprennent notamment une pelle mécanique, une remorque agricole, une rotobroyeuse ainsi que le rattachement de la goudronneuse et de sa remorque engagées en 2021.

### BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES

Ce budget regroupe les 22 zones d'activités gérées par Quimperlé communauté.

Il s'équilibre, pour 2022, à 1 067 000 € en fonctionnement et à 4 037 442 € en investissement.

Les cessions de terrains sont prévues pour près de 540 K€.

En investissement, 710 K€ de crédits sont inscrits notamment sur Kervidanou 3 (359 K€).

Le projet d'extension de kervidanou 1 représente 236 K€ de crédits.

Le déficit reporté est de 3,33 M€. Il s'explique par la non réalisation d'emprunts pour financer les travaux sur les différentes zones. La trésorerie globale de la communauté permettait le financement des différentes opérations sans recours à l'emprunt.

La participation du budget principal est fixée à 516 400 €.

### BUDGET ANNEXE IMMOBILIER ECONOMIQUE

Ce budget porte les opérations de construction et de gestion de la Maison de l'économie, de Alter Eko, de l'atelier relais de Kervidanou et du village d'artisans de Bazén-Huen.

Il s'équilibre, pour 2022, à 497 000 € en fonctionnement et à 3 170 175 € en investissement.

Le déficit reporté est de 2,66 M€. Il s'explique par la non réalisation d'emprunts pour la construction de la maison de l'économie et de Alter Eko. La trésorerie globale de la communauté permettait le financement des différentes opérations sans recours à l'emprunt.

Une enveloppe de 227 K€ est affectée au village d'artisans de Bazén-Huen (travaux de démolition et diagnostics divers) puis 2,13 M€ en 2023).

Une subvention d'équilibre du budget principal de 110 K€ est prévue afin de couvrir les déficits d'exploitation des différents bâtiments.

Subvention d'équilibre Bazén Huen	63 000
Subvention d'équilibre Alter Eko	26 000
Subvention d'équilibre Maison de l'économie	20 700
<b>TOTAL</b>	<b>109 700</b>

## BUDGET ANNEXE EAU REGIE

Il s'équilibre, pour 2022, à 7 216 700 € en fonctionnement et à 4 523 359 € en investissement. Conformément aux engagements pris par Quimperlé communauté lors du transfert de compétences, les tarifs de consommation moyens seront inchangés, la grille tarifaire sera cependant harmonisée. Dans chaque commune, la même structure sera désormais appliquée (abonnement, tranches de consommation).

Concernant les principaux travaux prévus en 2022 :

- Reprise du poste de transformation à Troganvel en Bannalec
- Rénovation des unités de production d'eau potable de Tréméven et de Guilligomarc'h
- Renouvellements du secteur bourg à Arzano, rue de la gare à Bannalec, Kerancornec à Mellac, Lopers à Querrien, Kernégant à Quimperlé, l'Ile à Rédéné, Coadry à Scaër

Il convient de préciser que le budget eau porte l'ensemble des charges de personnel des budgets assainissement dont il se fait rembourser en fin d'année. L'assainissement représente environ 40% des dépenses de personnel.

## BUDGET ANNEXE DSP EAU

Il s'équilibre, pour 2022, à 4 235 403 € en fonctionnement et à 1 397 800 € en investissement (dépenses).

En dépenses de fonctionnement, en dehors des dépenses courantes liées à l'achat de fournitures, une participation aux travaux de réhabilitation de l'usine du Plessis (CCA) est prévue pour 230 000 €.

Les investissements sont prévus à hauteur de 1,23 M€.

Après les opérations de réhabilitation des réservoirs de Clohars-Bourg et du Pouldu, les travaux 2022 porteront notamment sur la reprise du poste de transformation de Troganvel en Bannalec.

Il convient de préciser que ce budget est proposé en suréquilibre, les recettes d'investissement étant supérieures aux dépenses.

## BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE

Il s'équilibre, pour 2022, à 5 967 900 € en fonctionnement et à 4 532 000 € en investissement.

En 2022, ce budget reste impacté par les problématiques de traitement des boues.

Concernant les tarifs, une augmentation de 6% est prévue en 2022 afin de couvrir en partie l'inflation et de financer la création des deux postes de techniciens de mise en conformité des branchements assainissement collectif.

En dépenses de fonctionnement, il convient de préciser que la totalité des remboursements de frais de personnel au budget Eau Régie n'a pu être rattachée en 2021. Les dépenses de personnel 2022 intègrent donc une part des dépenses 2021 pour 489 K€.

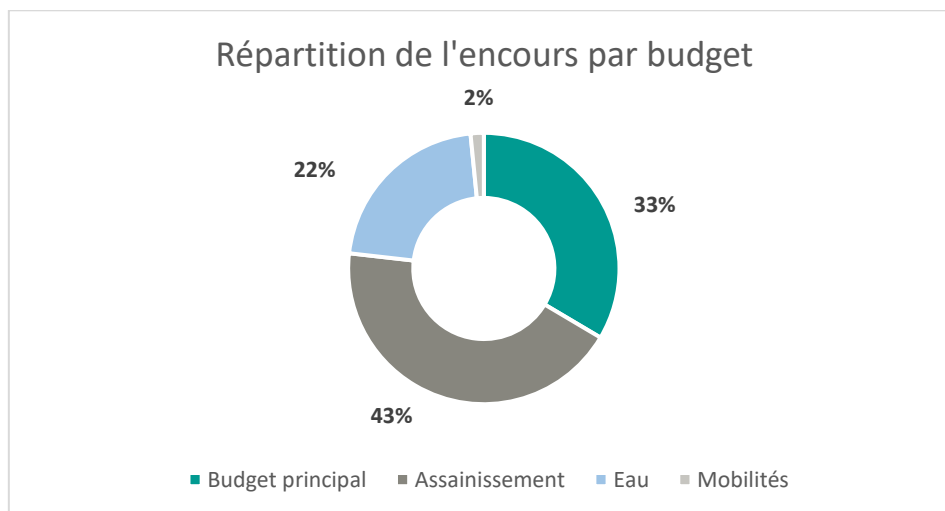
Les investissements sont prévus à hauteur de 3,1 M€.

Concernant les principaux travaux en 2022, ils porteront sur la désinfection en sortie de la station d'épuration de Quimperlé, le renouvellement de réseaux sous l'Ellé et la Laïta à Quimperlé, l'extension des locaux de la station d'épuration de Kerampoix, l'extension du réseau sur le secteur de l'hôpital percé à Rédéné et la réhabilitation du secteur des Kaolins à Riec-sur-Bélon.

## LA DETTE

Le stock de dette a fortement augmenté en raison de la prise de compétences Eau & assainissement : ces 2 compétences représentent 67% de l'encours total au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, tous budgets confondus, l'encours de dette de la communauté est de 22,81 M€ dont 71% à taux fixe. Le taux moyen est de 1,94%.



Au budget principal, le capital restant dû (9 emprunts) présente un taux moyen de 1,60% et se répartit équitablement entre taux fixe (53% à 2,79%) et taux variable (47% à 0,26%).